



Programme Éducation du candidat Nicolas Dupont-Aignan

Repenser l'école de la république : l'excellence pour tous !



Nom du Ministère	Ministère de l'Instruction publique	
Réforme structurelle	1	Conditionner le versement des allocations familiales à l'assiduité scolaire
	2	Verser l'allocation de rentrée scolaire (ARS) sous forme de bons d'achats de fournitures scolaires
Densité des écoles sur le territoire	3	Apporter des moyens supplémentaires aux territoires défavorisés et instituer un moratoire sur les fermetures d'écoles en milieu rural
	4	Généraliser les internats pour les élèves dont les familles habitent en zones rurales
Carte scolaire	RAS	
Autonomie des établissements	5	Contre l'autonomie des établissements
Entrée et fin de Scolarisation	RAS	
Libre choix des parents du mode d'instruction	RAS	
Citoyenneté de l'élève	6	Appliquer l'interdiction de porter des signes religieux à l'ensemble de la communauté éducative
	7	Appliquer l'interdiction de porter des signes religieux aux accompagnants des activités scolaires, même à l'extérieur de l'établissement
Autonomie, égalité des chances des étudiants	RAS	
Ideologies qui impactent le projet pour l'École	8	Appliquer l'interdiction de l'écriture inclusive
	9	Fin des interventions d'associations politisées dans les établissements scolaires, retour aux principes de neutralité philosophique et politique de l'Ecole
Rythme scolaire	RAS	
Programme enseignement général	10	Pour l'unité de l'offre d'enseignement
	11	Apprendre les règles élémentaires de respect et de politesse
	12	Apprendre les règles de civilité et appliquer le vouvoiement des enseignants
	13	Donner la priorité aux savoirs fondamentaux
	14	En primaire, augmenter les heures consacrées par semaine au français (de 9 à 15) et aux mathématiques.
	15	En fin de primaire, chaque élève doit maîtriser la langue française, la lecture, l'écriture d'un texte simple et les quatre opérations de base de l'arithmétique
	16	Encourager l'apprentissage de la lecture par la méthode alpha-syllabique.
	17	Conditionner le passage au collège à l'acquisition des savoirs fondamentaux du primaire mesurée par un bilan des acquis. Mise à niveau obligatoire avant l'entrée en 6ème.
	18	Repérer les enfants de maternelle et du CP ayant des retards ou des difficultés

	19	Développer l'accompagnement personnalisé des élèves en difficulté
	20	Augmenter significativement la part des exercices d'apprentissage par cœur (poésies, leçons...) de l'école primaire jusqu'au baccalauréat
	21	Remettre l'exercice de la dictée.
	22	Restreindre l'usage des Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) au cours moyen
	23	Sensibiliser les élèves aux dangers de l'usage abusif des réseaux sociaux
	24	Supprimer les modules d'enseignement sans contenus précis comme les Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)
	25	Favoriser la venue d'artisans et de professionnels, à l'école primaire, ainsi que dans les collèges et lycées, pour présenter leur métier
Voie professionnelle	26	Revaloriser les filières techniques et professionnelles en insistant particulièrement sur la noblesse et l'utilité des métiers dits manuels
	27	Investir dans le matériel des lycées techniques et des lycées professionnels
	28	Faire de l'apprentissage par alternance une cause nationale, doubler les effectifs actuels soit 1 million de contrats
	29	Augmenter l'attrait des filières techniques et professionnelle en adaptant l'offre de formations aux technologies et métiers nouveaux
	30	Augmenter le volume horaire des disciplines générales pour remonter le niveau général
	31	Généraliser les passerelles entre les voies professionnelles et générales
	32	Créer un crédit d'études et de formations pour les élèves qui ont quitté tôt le circuit scolaire et qui souhaitent reprendre des études.
	33	Créer un Service National pour l'Emploi (SNE) d'un an pour les décrocheurs (jeunes entre 18 et 25 ans, sans diplôme), avec une proportion importante de formations professionnelles
Infrastructures	RAS	
Modèle de classe	34	Appliquer au primaire et au collège l'interdiction de l'utilisation des téléphones portables
	35	En accord avec l'institution scolaire, l'établissement peut décider du port de l'uniforme dans le primaire et au collège
Elèves en situation de handicap	RAS	
Évaluations des élèves	36	Appliquer la notation chiffrée plus objective
	37	Développer des internats d'excellence et les bourses au mérite
	38	Restaurer une pratique raisonnée du redoublement pour donner la chance aux enfants en difficulté d'acquiescer ou de consolider les bases Instaurer le principe de la souveraineté du conseil de classe pour le passage au niveau supérieur de l'élève
Diplôme	39	Refaire du baccalauréat l'examen de l'éducation républicaine par excellence
Effectifs de l'Éducation nationale	RAS	
	40	Restaurer l'autorité des professeurs
	41	Rendre obligatoire le dépôt d'une plainte par la hiérarchie en cas d'atteinte à un fonctionnaire ou de délit commis par un élève ou parent
	42	Instaurer un droit de retrait renforcé au cas où un élève ou un parent menace ou agresse un fonctionnaire
	43	Revaloriser les salaires des professeurs par une augmentation de 20% pour tous
	44	Appliquer des augmentations de salaires de 20% aux professeurs qui assurent des heures de soutien scolaire auprès des élèves en difficulté

Attractivité du métier d'enseignant	45	Stopper l'affectation des enseignants débutants dans les établissements les plus difficiles
	46	Affecter les enseignants expérimentés et volontaires dans les établissements les plus difficiles, pour une durée déterminée et contre une prime significative
	47	Réformer le fonctionnement des ESPE
	48	Chasser l'idéologie pédagogue des centres de formation des enseignants
	49	Remettre en place des écoles normales d'instituteurs accessibles sur concours aux titulaires d'un licence pluridisciplinaire
	50	Mettre en place une formation des instituteurs sur deux ans en alternance
	51	Instaurer un système de bourse pour permettre aux candidats instituteurs de préparer le concours
	52	Mettre en place des programmes de reconversion pour les enseignants qui souhaitent renoncer à l'enseignement.
Violences en milieu scolaire	53	Faire du harcèlement scolaire une grande cause nationale : exclure les élèves coupables de harcèlement et rendre possible la suspension des allocations familiales de leurs parents.
	54	Simplifier les procédures d'exclusion pour faits de violence - y compris verbales
	55	Instaurer la « tolérance zéro » face aux incivilités scolaires, appliquer toutes les sanctions prévues.
	56	Assurer la protection des personnels dans l'exercice de leur métier
	57	Poursuivre la création d'établissements spécialisés afin d'y accueillir les exclus définitifs, en internat pendant au moins un an, avant un retour dans l'établissement du secteur.
Gratuité des services	RAS	
Réformes à supprimer	58	Supprimer définitivement l'enseignement d'initiation aux langues étrangères (EILE), dispositif qui va à l'encontre de l'assimilation des enfants à la Nation.
	59	La réforme du concours du CAPES. Revenir à un concours exclusif sur les savoirs académiques
	60	Revoir Parcours Sup pour plus de clarté

Analyse de SOS Éducation

- ✓ Appliquer l'interdiction de l'écriture « inclusive »
 - ✓ Fin des interventions d'associations politisées dans les établissements scolaires, retour aux principes de neutralité philosophique et politique de l'École
 - ✓ Donner la priorité aux savoirs fondamentaux
 - ✗ Rien sur les infrastructures
 - ✗ Rien sur la prise en charge des élèves en situation de handicap
 - ✗ Rien sur le libre choix du mode d'instruction des parents
 - 😬 Dubitatif sur le retour d'un système éducatif qui certes a fait ses preuves mais correspond à une époque révolue.
 - 👍 Favorable à une École sanctuarisée protégée des querelles des Hommes.
 - 😬 Convaincu de la nécessité de mettre en place un plan d'urgence de lutte contre les intimidations et les violences verbales comme physiques en milieu scolaire, sous toutes leurs formes.
 - 👍 Un programme pragmatique, qui va droit au but d'une École de l'excellence pour tous
 - 👍 Des mesures qui s'ancrent dans le principe de l'École de l'instruction publique comme ascenseur social
 - 👍 La priorité est donnée à l'acquisition des savoirs fondamentaux en primaire
 - 👍 La voie professionnelle est valorisée dès le plus jeune âge
 - 👍 L'autorité est remise dans le contrat scolaire des élèves et de leurs familles, pour protéger les personnels de l'établissement
 - 👍 Les soutiens et aides financières sont conditionnés à l'assiduité et au mérite.
- Mais ce programme manque d'ouverture... SOS Éducation regrette que le projet ne propose rien pour la prise en charge des enfants en situation de handicap, ni pour les domaines artistique et sportif. Ce programme pour l'École cible les enfants mais pas la jeunesse, tout l'inverse du programme de Yannick Jadot !

Pour retrouver le programme intégral du candidat suivez ce lien : <https://2022nda.fr/projet/instruction-publique/>